



La Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) a informé dans un communiqué, avoir pris connaissance d'allégations relatives à des abus sexuels qui auraient été commis par un membre du personnel militaire de la MINUSTAH dans la commune de Léogane.

Conformément à la politique de tolérance zéro de l'Organisation des Nations Unies, une enquête préliminaire a immédiatement été ouverte afin de déterminer les faits et pour les suites nécessaires.

« L'enquête est en cours et nous ne pouvons pas commenter sur les enquêtes ouvertes. Ce que je peux vous dire, c'est que la MINUSTAH prend les allégations de ce genre très au sérieux et toutes les mesures sont prises pour que l'enquête aboutisse le plus rapidement possible », a indiqué la porte-parole de la MINUSTAH, Mme Sophie Boutaud de la Combe.

En effet, un soldat srilankais est accusé d'avoir violé samedi une jeune fille de 18 ans à Léogane. La victime aurait été attaquée par le présumé violeur alors qu'elle était dans les parages de la base des soldats srilankais.